



**CCAS D'ALBOUSSIÈRE
145 RUE DE LA MAIRIE
07440 ALBOUSSIÈRE**

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25/01/2021

En exercice	13
Présents	10
Absents	3
Votants	10

DATE DE CONVOCATION : 15/01/2021

DATE D'AFFICHAGE : 15/01/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le lundi 25 janvier à 18h00

Le Conseil d'Administration du CCAS d'Alboussière, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel MIZZI, président du CCAS,

Présents : Mesdames ARIOTTI Geneviève, BOYARD Bernadette, CUCCIA Julie, GARAYT Antoinette, LEGRAND Véronique, PEYRARD Séverine, VAREILLE Marie-Ange et Messieurs FRONDZIAK Éric, GUILLOT Richard et MIZZI Michel

Absents excusés : Messieurs NOE Christophe et VACHER Anthony

Absents : Madame GARNIER Gabrielle

Secrétaire de séance : Madame LEGRAND Véronique

Avant l'examen des points à l'ordre du jour Madame Véronique LEGRAND est désignée comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18h15 par l'accueil de son Président qui confie à la vice-présidente le soin de dérouler la séance du conseil d'administration.

En préambule, Mme Antoinette GARAYT propose au conseil d'administration d'ajouter à l'ordre du jour la modification du prix de vente des mugs « Alboussière ». À l'unanimité, le conseil d'administration autorise l'ajout à l'ordre du jour.

1. VALIDATION PROCES VERBAL

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal du 28/09/2020 est validé à l'unanimité.

2. BILAN FINANCIER ET DES ACTIONS 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	5 611,48	3 165,17	2 446,31	56	6 210,00	6 189,61	20,39	99	7 777,15	4 207,70	3 569,45	54
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	1 751,48	778,17	973,31	44	1 100,00	2 590,86	-1 490,86	235	3 250,00	2 594,69	655,31	80
61 - SERVICES EXTERIEURS	260,00	105,00	155,00	40	260,00	583,80	-303,80	216	750,00	105,01	644,99	14
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 600,00	2 282,00	1 318,00	63	4 850,00	3 034,95	1 815,05	62	3 777,15	1 508,00	2 269,15	40
012 - Charges de personnel et frais assimilés	300,00	292,28	7,72	97	300,00	149,55	150,45	49	300,00		300,00	0
64 - CHARGES DE PERSONNEL	300,00	292,28	7,72	97	300,00	149,55	150,45	49	300,00		300,00	0
65 - Autres charges de gestion courante	4 200,00	140,00	4 060,00	3	3 839,47	400,00	3 439,47	10	2 000,00	1 719,94	280,06	86
Total dépenses réelles	10 111,48	3 597,45	6 514,03	35	10 349,47	6 739,16	3 610,31	65	10 077,15	5 927,64	4 149,51	59
Total dépenses de fonctionnement	10 111,48	3 597,45	6 514,03	35	10 349,47	6 739,16	3 610,31	65	10 077,15	5 927,64	4 149,51	59

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
70 - Produits des services, domaine et vente	1 460,00	200,00	1 260,00	13		560,00	-560,00	0		651,33	-651,33	0
74 - Dotations, subventions et participations	7 000,00	7 000,00	0,00	100	5 000,00	5 000,00	0,00	100	5 000,00	5 000,00		100
75 - Autres produits de gestion courante		650,00	-650,00							140,00	-140,00	0
77 - Produits exceptionnels	1 021,56	467,00	554,56	45		856,84	-856,84	0	50,00	379,00	-329,00	758
002 - Excédent de fonctionnement reporté	629,92	629,92	0,00	100	5 349,47	5 349,47	0,00	100	5 027,15	5 027,15		100
Total recettes réelles	10 111,48	8 946,92	1 164,56	88	10 349,47	11 766,31	-1 416,84	113	10 077,15	11 197,48	-1 120,33	111
Total recettes de fonctionnement	10 111,48	8 946,92	1 164,56	88	10 349,47	11 766,31	-1 416,84	113	10 077,15	11 197,48	-1 120,33	111

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde de fonctionnement		5 349,47	-5 349,47		0,00	5 027,15	-5 027,15	999	0,00	5 269,84	-5 269,84	-1 000

La vice-présidente présente les résultats de l'exécution financière de l'année 2020 et précise les éléments suivants au conseil :

Point sur les recettes :

Subvention versée par la Commune	5.000.00 €
Renouvellement concession cimetièrè	651.33 €
(2/3 à la commune et 1/3 au CCAS)	
Participation sortie 2020	140.00 €
Dons + vente de mugs	379.00 €
Report à nouveau 2020	5.269.00 €

Point sur les dépenses :

Alimentations dépenses colis de Noël	2.291.09 €
(dont 821.39 € colis 2021)	
Autres matières et fourniture	
(Achat Hygiène colis Noël)	267.60 €
Documentation générale	105.01 €
(Adhésion annuelle UNCCAS)	
Fêtes et cérémonies	1.508.00 €
(Repas des anciens décembre 2019)	



Secours d'urgence (Bons alimentaires versés)	1.119.94 €
Subventions (ADAPEI opération brioches annulée + Relais alimentaires St Péray pour nous ayant droit)	600.00 €
Solde de fonctionnement	5.269.84 €

La vice-présidente poursuit sur le bilan des actions 2020 :

➤ Collecte « Quinzaine solidaire »

Cette opération s'est déroulée du 28 septembre au 9 octobre 2020. Les points d'apports volontaires étaient principalement situés à l'école publique, en mairie et chez les commerçants d'Alboussière.

Globalement, la collecte sur la commune s'élève à 102.35 kg sur un total de 1.1013 kg sur l'ensemble de la Communauté de communes Rhône Crussol, soit environ 10 % de la collecte globale.

➤ Colis de Noël

Lors de la campagne 2020, 68 colis alimentaires ont été distribués chez les anciens d'Alboussière et 12 colis d'hygiène ont été distribués à l'EHPAD le grand-pré. La distribution s'est faite dans le respect des gestes barrières par un binôme constitué d'un bénévole du CCAS et d'un élu. Cette démarche a été très appréciée de tous. Les bénéficiaires ont remarqué la qualité des produits offerts, tous approvisionnés localement auprès des artisans et commerçants de la commune. Les bénéficiaires ont été touchés par les dessins réalisés par les enfants de la Tribu qui accompagnaient les colis.

Il y aurait eu 2 ou 3 « oubliés » lors de la distribution, le processus 2021 devra permettre de n'oublier aucun bénéficiaire (contrôle des bulletins retour de participation). Il peut être envisagé de prévoir quelques colis supplémentaires le cas échéant.

➤ Secours d'urgence et bons alimentaires :

La vice-présidente rappelle que le CCAS assure une aide sociale facultative auprès des personnes dans le besoin via les secours d'urgence et bons alimentaires.

Le contexte 2020 a été particulièrement difficile dû à la crise sanitaire Covid-19, le bilan des bons et secours fait état de :

- 3 familles bénéficiaires – régulières- de bons alimentaires et secours ;
- 4 nouveaux bénéficiaires en 2020 avec des bons exceptionnels de 100 € pour faire face à la difficulté d'approvisionnement lors des périodes de confinement (impossibilité de descendre à St Péray au relais alimentaire) ;



- Globalement 1.200 € dépensés pour cette action et localement dans les commerces de la commune.

L'action du CCAS consiste aussi à orienter vers les instances d'aides de quelques sortes qu'elles soient, à aider dans les démarches et emmener si besoin quelqu'un au Relais alimentaire de St Péray.

L'accompagnement dans les démarches se fait en binôme avec Antoinette GARAYT et Émilie AGIER. Le rendez-vous dure environ 1h. Emilie Agier étant la référente à l'accueil de la Mairie pour les premiers contacts.

3. NOUVEAUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DU CCAS

La vice-présidente rappelle que l'analyse des besoins du territoire (ABS) *est* une obligation légale des CCAS. L'analyse des besoins sociaux (ABS) constitue avant tout un outil d'aide à la décision visant à aider à établir la feuille de route des interventions sociales.

La compréhension des besoins des populations du territoire constitue le cœur de cette démarche de diagnostic (soutien possible de l'UNCCAS).

Après examen du conseil d'administration, il est proposé de constituer un binôme pour établir l'analyse des besoins. Antoinette GARAYT propose à Mesdames PEYRARD et LEGRAND d'assurer cette charge. Face à un emploi du temps très chargé, Mme Peyrard ne souhaite pas s'engager dans cette démarche. Elle ne peut concevoir cette tâche qu'avec une implication sérieuse et importante et ne peut pas actuellement dégager ce temps disponible.

Mme LEGRAND accepte cette charge en précisant que pour toute la partie analyse des chiffres, elle assurera les tâches. En revanche, elle sollicitera les membres du CCAS pour affiner sa connaissance de la population concernée pour réaliser les diagnostics pertinents.

Concernant les réflexions sur les actions 2021, la vice-présidente rappelle aux membres du conseil d'administration qu'ils ont la possibilité de présenter de nouveaux projets d'action sociale à l'occasion de la prochaine séance afin que ceux-ci soient débattus et réfléchis collectivement.

- Opération Bois du Poulet : Le samedi 30 janvier 2021 sera organisé une coupe de bois au profit du CCAS. 2 options seront possibles : remettre gratuitement du bois aux personnes nécessiteuses ayant une cheminé ou vendre le bois dont la recette serait versée au CCAS.

4. TOURNEE 2021 DU BUS SANTE

Ce dépistage de la rétinopathie diabétique est destiné aux patients atteints de diabète, n'ayant pas consulté d'ophtalmologue depuis 1 an et n'ayant pas prévu de rendez-vous dans l'année.

Sur prescription de leur médecin traitant, ils seront accueillis dans le Bus santé pour procéder au dépistage. Le bus stationnera devant la salle communale et la salle sera mise à disposition



des professionnels de santé. À ce stade, le CCAS attend les flyers officiels pour lancer la communication.

Le même jour une Action « Prévention cancer » aura lieu au même endroit.

5. POINT CALENDRIER SUR LES CA ET ACTIONS 2021

La vice-présidente propose que le prochain conseil d'administration ait lieu le lundi 29 mars (heure à confirmer).

6. MODIFICATION PRIX DES MUGS

Une délibération est nécessaire pour modifier le prix de vente des Mugs « ciglé Alboussière ». Le coût actuel est de 7 € et proposition est faite de passer à 5 €. À l'unanimité la modification est adoptée (voir infra délibération n° CA/2021/01).

Clôture de la séance à 19h35

Délibération N° CA/2021/01

Objet : DIMINUTION DU PRIX DE VENTE DES MUGS ALBOUSSIÈRE

La vice-présidente rappelle que le précédent conseil d'administration du CCAS (2014/2020) avait fait l'acquisition de mugs au couleurs d'Alboussière afin que ces derniers soient vendus au profit du CCAS.

Les mugs sont actuellement en vente à 7 € en mairie d'Alboussière. Le coût relativement élevé à 7 € est de nature à empêcher certains achats. Le stock est à ce jour d'environ 200 mugs restants. Il est proposé au conseil d'administration de réduire le montant à 5 € afin de finaliser l'opération.

Le conseil d'administration, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la diminution du prix des mugs « Alboussière » vendus au profit du CCAS d'Alboussière de 7 à 5 € ;

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits,

